

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 30 octobre 2018

Au cours de sa séance du 30 octobre 2018, le Conseil a notamment :

BUDGET 2019

- accepté les messages et le document des dépenses liées et non liées pour 2019
- avalisé les commentaires de la Municipalité et des Services industriels

RESSOURCES HUMAINES

- décidé l'engagement de M. Olivier Crettaz en qualité d'agent de police à 100 %
- décidé l'engagement de Mme Tanina Werlen au poste de collaboratrice constructions au Service technique à 50 %

CRECHE

- validé le procès-verbal de l'AG extraordinaire et les nouveaux statuts de l'Association Planète Enfants

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérante : 180/18 Roux Mathilde, Ch. de Liaudise 31 – 1926 Fully

Objet : rénovation de la toiture d'un bâtiment existant, sans modification de la hauteur

Situation : La Liaudise – Chemin de Liaudise, Folio 28, Parcelle No 7091, zone coteau

Requérants : 156/18 Burnier Patrick et Jean-Mairet Burnier Marie-Claude, Ch. du Barillet 41 – 1926 Fully

Objet : Création d'une ouverture en toiture

Situation : Barillet, Ch. du Barillet, Folio 11, parcelle n°2356, zone faible densité et hors zone à bâtir

Requérante : 163/18 Fiduciaire Valloton SA, pour PPE n°51026 à 51038 – 51409 – 51050, Rue de la Poste 4 – 1926 Fully

Objet : Aménagement de 2 places de stationnement

Situation : Châtaignier, Rte de Châtaignier, Folio 6, parcelle n°1529, Zone village

Requérants : 182/17 Roduit Pierre, Malbois André-Marcel, Malbois Ludovic, Ch. de la Promenade 15 - 1926 Fully

Objet : Construction d'un immeuble (5 logements) Minergie et forage. Cette publication annule et remplace celle parue dans le Bulletin Officiel n°40 du 06.10.2017.

Situation : Les Courtis Neus, Chemin des Clares, Folio 49, parcelle n°7960, zone faible densité

- décidé de valider la modification des frais et émoluments relatifs aux autorisations de construire et de la transmettre au bureau du Conseil général pour mise à l'ordre du jour lors d'un prochain plénum

TRAVAUX PUBLICS

- décidé d'adjuger à l'entreprise Fleutry les travaux concernant la modification des trottoirs du Pont de Charnot pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite

VOTATIONS/ELECTIONS

- pris note que M. André-Marcel Malbois n'était plus président du parti UDC de Fully et que Madame Martine Jeanbourquin, vice-présidente, officiera en intérim